



FRANCE INFO

REPORTAGE – Le 30/11/2009 – 18:54:36 – Extrait

A propos de la démission d'un médecin du Travail de FRANCE TELECOM

JULIE BLOCH-LAINE

Ce n'est pas le point de vue de Bernard SALENGRO, il préside le syndicat des médecins du Travail CFE-CGC. Il a reçu, dit-il, des doléances de médecins du Travail de FRANCE TELECOM, et selon lui il y a bien atteint au secret médical.

BERNARD SALENGRO

Dès qu'on désigne les personnes, on rompt le secret médical. Pour citer un nom il faut l'autorisation, la demande express de la personne, par contre le médecin il doit dire, dans tel métier j'entends beaucoup de souffrance, dans telle région j'entends beaucoup de souffrance, dans telle façon de travailler ce n'est pas bon. Mais ça, je n'ai pas à vous dire qui ni comment. Le rôle du médecin du Travail c'est de dire, cette façon de travailler n'est pas bonne, et là, quand ils disent ça, on ne les écoute pas.

(...) 18:55:17. FIN-